



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION - Mercredi 17 mars 2004

Agenda

Lundi 22 mars

-Mme **Nicole NOTAT**,
ancienne Secrétaire générale de la
CFDT : « *Quel avenir pour le
modèle social européen ?* ».

Lundi 29 mars

-M. **Pascal LAMY**,
Commissaire européen :
« *Les politiques communes et
l'Europe dans la mondialisation* ».
-Comité secret.

Lundi 5 avril

-Mme **TCHEN Yu-Chiou**,
présidente du Conseil national des
Affaires culturelles (Taïwan) :
« *L'Europe vue de l'Extrême-
Orient* », 11h., petite salle des
séances.
-Déjeuner des membres de
l'Académie.
-M. **Bertrand SAINT-SERNIN**,
membre de l'Institut : « *La vie et les
travaux de Raymond Polin* ».

Lundi 19 avril

-Mme **Michèle PERROT**,
historienne : « *L'Europe et les
femmes* ».

Lundi 26 avril

-M. **Romano PRODI**, Président de la
Commission européenne : « *La
Commission européenne et la
méthode communautaire* ».

Lundi 3 mai

-Déjeuner des membres de
l'Académie.
-M. **Raymond BARRE**, membre de
l'Institut : « *De Gaulle, l'Europe et
l'adaptation de la France* ».

Lundi 10 mai

-M. **Felix ROHATYN**, ancien
ambassadeur des Etats-Unis en
France : « *Les Etats-Unis et la
construction européenne* ».

Lundi 17 mai

-M. **Bronislaw GEREMEK**,
historien, ancien ministre des
Affaires étrangères de Pologne :
« *La vision européenne des PECO* ».

Bicentenaire du Code civil

Le lundi 15 mars, à l'initiative de la section Législation, Droit public et Jurisprudence, l'Académie a tenu séance solennelle sous la Coupole afin de célébrer le bicentenaire du « Code civil des Français ».

La rédaction d'un code de lois applicable à tous les Français et qui mettrait un terme aux particularismes avait été ordonnée par la Constituante dès 1789. Mais le projet ne fut pas réalisé. En 1793, à la demande de la Convention, Jean-Jacques Régis de Cambacérès rédigea en un mois une ébauche de code civil. Rejeté deux fois par la Convention, puis par le Conseil des Cinq Cents, malgré les louanges de Portalis qui parla de « chef d'œuvre de méthode et de précision », le texte fut abandonné. Après le coup d'Etat du 18 Brumaire, Cambacérès étant ministre de la Justice, puis Deuxième consul, Bonaparte confia à François Denis Tronchet, Jean Etienne-Marie Portalis, Félix Julien Jean Bigot de Préameneu et Jacques Maleville le soin de rédiger un corpus de lois. Le « Code civil des Français » fut promulgué le 21 mars 1804. Rebaptisé « Code Napoléon » en 1807, il est resté la base du droit civil français et a inspiré les législateurs de nombreux pays.

Sous la présidence de M. **Michel Albert** entouré des membres du Bureau, qui a ouvert la séance, et en présence de M. **Pierre Mazeaud**, Président du Conseil constitutionnel, de députés et de sénateurs, de M. **Guy Canivet**, premier Président de la Cour de Cassation, de M. **Jean-François Burgelin**, Procureur général près la Cour de Cassation, de membres du Conseil constitutionnel, du **Général Douin**, Grand Chancelier de l'Ordre de la Légion d'honneur, de M. **Alexandre Varaut**, Député européen, de M. **Jean-Marie Burguburu**, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, de M. **Jean-Martin Mbemba**, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits humains de la République du Congo, des Ambassadeurs de **Bosnie-Herzégovine**, du **Cambodge**, du **Chili**, d'**Egypte**, de **Géorgie**, du **Ghana**, d'**Islande**, du **Luxembourg**, de **Moldavie**, de **Monaco**, du **Niger**, de **Pologne**, de **Slovénie**, de **Turquie** et d'**Ukraine**, de S.A.I. la **Princesse Napoléon**, de M. le Chancelier **Pierre Messmer**, de M. **Jean Leclant**, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, de M. **Arnaud d'Hauterives**, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux Arts, ont pris successivement la parole M. **Alain Plantey** sur *L'esprit du Code*, M. **Jean Tulard** sur le thème *Code Cambacérès ? Code Portalis ? Code Napoléon.*, M. **Jean-Marc Varaut** sur *Le quatuor des légistes*, M. **François Terré** sur la *Destinée du Code civil* et M. **Gabriel de Broglie** sur *La langue du Code civil*.

Le 10 mars 2003, l'Académie avait organisé une séance, en collaboration avec la **Deutsche Bank** et la **Fondation Herrhausen**, pour célébrer la réédition de la version bilingue du Code Napoléon – *Napoleons Gesetzbuch*, édité en 1808 à Strasbourg pour le Royaume de Westphalie. [Les discours prononcés à cette occasion, ainsi que ceux prononcés le lundi 15 mars sous la Coupole, sont disponibles sur le site de l'Académie.](#)

Est également disponible sur le site www.asmp.fr la motion contre le projet d'un code civil européen que l'Académie a votée le lundi 1^{er} juillet 2002 après avoir pris connaissance des propos que le professeur et juriste allemand von Bar avait tenus – en anglais – lors de la rentrée de la Cour de cassation en 2002.

Sur Radio Canal Académie du 22 au 28 mars

☒ **Eclairage** et 🗨 **En séance** : *édition spéciale* consacrée au « Bicentenaire du Code civil », célébrée par l'Académie en séance solennelle le lundi 15 mars, sous la Coupole de l'Institut de France.

📖 **Un jour dans l'histoire** : « 1095, l'appel de Clermont » : **Christophe Dickes** reçoit le professeur **Jacques Heers**, directeur du Département d'études médiévales de la Sorbonne.

📖 **Au fil des pages** : **Hélène Renard** dialogue avec **Michel Crozier** sur son livre intitulé « Ma belle époque ».

🗨 **En séance** : diffusion en différé de la communication du politologue **Marc Lazard** sur « Trotski, les trotskistes et la France ».

🕒 **Temps, contre-temps** : **Virginia Crespeau** dialogue avec **Claude Dulong-Sainteny** sur la vie de Marie Mancini.

📅 **La chronique des travaux et des jours** : le **Secrétaire perpétuel** fait le point sur l'actualité des travaux de l'Académie.

Dans la presse

- **Christian Poncelet** : « La promotion des valeurs entrepreneuriales est une priorité », *Capital Finance*, 1^{er} mars.

- **Emmanuel Le Roy Ladurie** : « Un quarteron de collabos filants », à propos du livre de Jean-Paul Cointet *Sigmaringen : une France en Allemagne (septembre 1944 – avril 1945)*, *Le Figaro littéraire*, jeudi 11 mars.

Sur les ondes

- M. **Jean-Claude Casanova** a été l'invité du *Journal des régionales* consacré à la région Provence Alpes Côte d'Azur sur *LCI* le vendredi 12 mars à 11h10.

A noter

- Le vendredi 19 mars, M. **Pierre Tabatoni** accueillera au Palais de l'Institut une délégation de professeurs et étudiants de la Kellogg Graduate School of Management – Northwestern University, Illinois.

En bref

- Le mercredi 10 mars, M. le Chancelier honoraire **Edouard Bonnefous** a été réélu Président de la Fondation Singer-Polignac. M. **Yves Laporte** et M. **Jacques Narbonne** ont également été reconduits dans leurs fonctions respectives de Vice-Président et de Secrétaire Général.

- La 9^e édition des *Lauriers d'or de la radio et de la télévision*, prix fondé en 1995, s'est déroulée le mercredi 10 mars au Palais du Luxembourg en présence de M. **Jean-Jacques Aillagon**, ministre de la Culture et de la Communication, qui a remis le *Laurier d'or* aux producteurs de l'émission *Odyssée de l'Espace*. M. **Jean Cluzel** a remis un *Laurier d'honneur* à **Philippe Meyer** pour ses émissions *L'Esprit public* et *La prochaine fois, je vous la chanterai*.

- Le mercredi 10 mars, en coopération avec l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres et l'Académie des Sciences morales et politiques, l'Académie des Beaux-Arts a organisé en l'honneur de l'Académie roumaine une séance consacrée à « la préservation du patrimoine culturel roumain ». Ont pris la parole M. **Arnaud d'Hauterives**, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, M. **Razvan Theodorescu**, ministre roumain de la Culture et des Cultes, M. **Alain Besançon** de l'Académie des Sciences morales et politiques, M. **Dan Berindei** de l'Académie roumaine, M. **François Chamoux** de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Mme **Tereza Sinigalia**, directrice de l'Institut national des Monuments historiques, et M. **Eugen Simion**, président de l'Académie roumaine. A cette séance coprésidée par M. **Jean Leclant**, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, ont assisté MM. **Jacques Boré**, **Roland Drago**, **Bernard d'Espagnat**, **Jean Mesnard**, **Bruno Neveu** et **Alain Plantey**.

- Le jeudi 11 mars, Mme **Bastid-Bruguière** a prononcé à l'Institut national des langues et civilisations orientales une conférence sur "L'Enseignement supérieur en Chine aujourd'hui", à l'invitation de l'Association des anciens élèves et amis des Langues orientales.

- A l'initiative du Comité d'organisation pour la célébration du Bicentenaire du Code civil (Cour de cassation, Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française), un colloque s'est tenu les 11 et 12 mars dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne. M. **Jean Foyer** a présidé la matinée du vendredi 12 mars consacrée à des « Réflexions sur une recodification ».

- Les 15, 16 et 17 mars, M. **Jacques de Larosière** participera au Conseil consultatif sur les investissements étrangers en Turquie aux côtés du Premier ministre de Turquie et du Président de la Banque Mondiale.

Groupes de travail

- Le groupe de travail « Réflexions sur la démographie française », que préside M. **Jacques Dupâquier**, se réunira le lundi 22 mars à 10 heures et à 17 heures en salle 4.

Nouveautés sur le site internet

- **Alain Plantey** : *L'esprit du Code*. – **Jean Tulard** : *Code Cambacérés ? Code Portalis ? Code Napoléon*. – **Jean-Marc Varaut** : *Le quatuor des légistes* – **François Terré** : *Destinée du Code civil* – **Gabriel de Broglie** : *La langue du Code civil*.

- Débat qui a fait suite à la communication de M. **Theodor Berchem**, le lundi 8 mars, sur « [L'Europe des universités et de la recherche](#) ».